

**Le carrefour européen du secours, des soins
d'urgence et de la prévention et de l'urgence
pré-hospitalière**



**Sous le haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République**

20 mars 2026 – de 14 à 16 heures

**Forum des Associations - CNPC :
« structurer la réponse citoyenne dans les
départements »**

Avec 200 000 bénévoles mobilisés partout en France, le bénévolat de sécurité civile constitue le « 3^e pilier » du système français des secours. Pourtant, malgré leur présence sur tous les terrains de crise, ces acteurs s'ignorent souvent.

Comment mieux structurer cette réponse citoyenne ?

Gilles Barsacq, président du CNPC, animera le Forum des Associations à Secours Expo 2026 pour répondre à cette question cruciale. Interview.

AASC, UDSP, RCSC : du bénévolat aux bénévoles

Bénévoles des associations agréées de sécurité civile, des réserves communales, des associations de sapeurs-

Le carrefour européen du secours, des soins d'urgence et de la prévention et de l'urgence pré-hospitalière

pompiers... tous ces citoyens engagés s'ignorent la plupart du temps, et, pourtant, se retrouvent sur le terrain...

Comment éviter la dispersion du bénévolat de sécurité civile ? Comment identifier des complémentarités entre ces acteurs indispensables ? Comment établir des synergies au niveau national et surtout au niveau départemental ?

Tels sont les termes du débat qu'offre ce forum, éclairé par le récent rapport de synthèse du Beauvau, et en présence des représentants des 3 composantes du bénévolat de SC : la Croix rouge pour les AASC, la FNSPF pour les sapeurs-pompiers et l'AMF pour les Réserves communales.

Secours Expo : En tant que président du CNPC, quelle est votre vision de l'avenir du bénévolat de sécurité civile en France ?

Gilles Barsacq : En dépit d'un léger tassement de ses effectifs, le mouvement associatif de sécurité civile maintient sa position de « 3^e pilier » du système français des secours, selon le modèle prévu par la loi fondatrice du 13 août 2004. Avec **200 000 bénévoles**, dont un noyau dur de quelque **70 000 secouristes, sauveteurs, logisticiens et opérateurs divers**, les associations agréées (AASC) sont présentes dans toutes les situations de crise, y compris outre-mer (ouragan Chido à Mayotte).

Au paroxysme de la crise de la Covid-19, les bénévoles de SC, libérés de l'obligation de confinement par décision de l'État, ont fourni pendant 4 mois un appui journalier (et gratuit) de 48000 h de travail / jour, soit, et pour le seul renfort des moyens mobilisés par les ministères de la Santé et de l'Intérieur, quelque **10000 équivalent temps plein (ETP)**.

Le carrefour européen du secours, des soins d'urgence et de la prévention et de l'urgence pré-hospitalière

SE : Comment expliquez-vous que les bénévoles des différentes associations de sécurité civile se retrouvent sur le terrain mais s'ignorent souvent ?

GB : Dans un rapport datant de 2012, l'Inspection générale de l'Administration (IGA) écrivait déjà que « *le mouvement bénévole de SC témoigne de qualités rares et précieuses, mais il est aussi traversé de fragilités qui peuvent à terme l'affecter profondément* ».

Parmi celles-ci, **sa dispersion** (15 AASC agréées au niveau national, et plus d'une centaine au niveau départemental), et une **gouvernance parfois difficile**, où s'exercent passions et rivalités. C'est le travail du CNPC de prévenir les conflits et de rechercher les complémentarités, comme l'indique notre devise « Unir – Coopérer – Agir »).

Si l'objectif est à peu près atteint au niveau national (en l'absence notoire de la FNPC), il n'en est pas de même au niveau départemental, où il n'existe pas d'instance de concertation. On observe toutefois, depuis le précédent de la crise Covid, l'apparition d'**alliances spontanées** entre AASC, comme cela a été le cas en 2024 pour la mise en sécurité des JO avec le « groupement solidaire » CRF-FFSS-OMF-SFCB-UNASS.

SE : Quelles complémentarités et synergies peuvent être établies entre les associations de sécurité civile au niveau national et départemental ?

GB : Le Conseil national de la sécurité civile, prévu par la loi de 2004, n'a jamais fonctionné et a été dissous en 2017. Le CNPC, créé en 1959, est donc encore identifié, par défaut, comme la seule instance susceptible d'assurer au niveau national une fonction de coordination et de synergie entre les acteurs associatifs du secours.

Le carrefour européen du secours, des soins d'urgence et de la prévention et de l'urgence pré-hospitalière

Le département, qui est pourtant reconnu comme le **centre de gravité opérationnel** pour la mise en œuvre des secours, constitue le point faible du dispositif, ce qui impose d'y créer ou d'y recréer un espace structuré de dialogue entre les acteurs du secours basés sur le bénévolat.

Pour cela, deux modèles sont actuellement étudiés :

- d'une part le **modèle expérimental du département de la Seine-Maritime (76)** avec la mise en place depuis trois ans d'un « Comité des acteurs du secours » sous l'autorité du SDIS ;
- d'autre part le **modèle réglementaire du Conseil départemental de sécurité civile (CDSC)**, instance prévue par la loi de 2004, toujours juridiquement valide, mais quasi inexistante dans les faits (seuls 5 départements ont essayé de la mettre en œuvre).

C'est justement sur ce dernier point que porte la thématique retenue par le CNPC pour le Forum des associations de Secours Expo 2026.

SE : Quels sont les principaux enseignements du rapport de synthèse du Beauvau pour l'avenir du bénévolat de sécurité civile ?

GB : Le rapport du Beauvau de SC, diffusé en septembre 2025, consacre un chapitre sur le **continuum des 3 piliers** de notre système de sécurité civile, et appelle à une meilleure complémentarité des populations de professionnels, de volontaires et de bénévoles qui agissent tous dans la chaîne des secours. Ce qui signifie déjà que le système est perfectible.

Le rapport pointe en particulier le département comme étant le niveau de la nécessaire coopération de terrain entre les différents acteurs du secours. Le CNPC s'offre donc à faire

Le carrefour européen du secours, des soins d'urgence et de la prévention et de l'urgence pré-hospitalière

avancer la réflexion sur ce point lors du forum des associations, auquel participeront les représentants des AASC, des associations de sapeurs-pompiers (UDSP) et des réserves communales (RCSC), c'est-à-dire **les trois ensembles qui regroupent tous les bénévoles de sécurité civile.**

SE : Pourquoi était-il indispensable d'organiser ce Forum des Associations à Secours Expo 2026 ?

GB : Une nouvelle loi doit venir remplacer prochainement celle du 13 août 2004, laquelle a un peu vieilli. L'objectif du Beauvau de SC était de faire un point de situation exhaustif, préalable aux décisions qui seront prises dans le cadre de la future loi. Celles-ci ne sont toujours pas connues.

Conformément à ses statuts, la mission du CNPC est de coordonner la réflexion et l'action de ses membres, d'établir les rapports des travaux des commissions et d'en présenter la synthèse à l'État. C'est pourquoi il était nécessaire d'organiser ce forum, lequel correspond encore, nous l'espérons, au calendrier gouvernemental.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour l'avenir du bénévolat

À l'heure où une nouvelle loi doit redéfinir le cadre du bénévolat de sécurité civile en France, le Forum des Associations de Secours Expo 2026 s'impose comme **un temps d'échange incontournable** pour tous les acteurs de terrain.

Que vous soyez bénévole d'une AASC, membre d'une association de sapeurs-pompiers, engagé dans une réserve communale, ou simplement concerné par l'avenir de la sécurité civile dans votre département, **ce forum vous concerne directement.**

Le carrefour européen du secours, des soins d'urgence et de la prévention et de l'urgence pré-hospitalière

Ce sera l'occasion de :

Comprendre les enjeux de la coordination départementale

Découvrir les modèles expérimentaux qui fonctionnent

Échanger avec les représentants des 3 composantes du bénévolat

Contribuer à la réflexion qui alimentera la future loi

Rencontrer les acteurs qui, comme vous, agissent au quotidien pour sauver des vies

Au-delà du Forum des Associations, Secours Expo 2026 vous permettra de découvrir les dernières innovations du secteur, d'assister aux Grandes Conférences, de participer au Défi RCP aligné sur les nouvelles recommandations ERC 2025, et de vivre des démonstrations spectaculaires sur la Place centrale.

Trois jours pour se former, s'informer, échanger et faire avancer collectivement les pratiques du secours en France.